

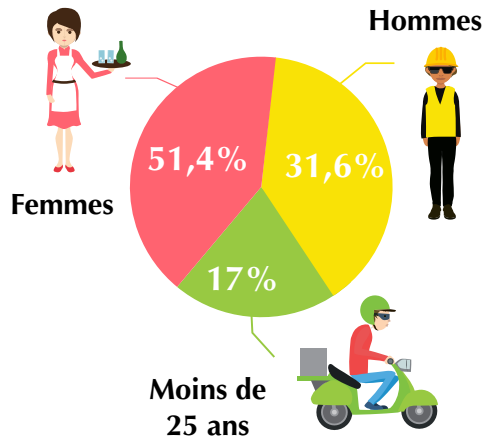
## LA PRIME D'ACTIVITÉ

Les chiffres clés 2018 de la Caf du Var (chiffres à novembre 2018)

FAVORISER LA REPRISE D'ACTIVITÉ ET SOUTENIR LE POUVOIR D'ACHAT

# 47 153

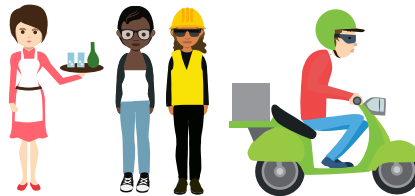
**Foyers** ont perçu la prime d'activité au 31 novembre 2018, dont :



# 91 957

**Personnes (adultes + enfants)** ont bénéficié de la prime d'activité au 31 novembre 2018.

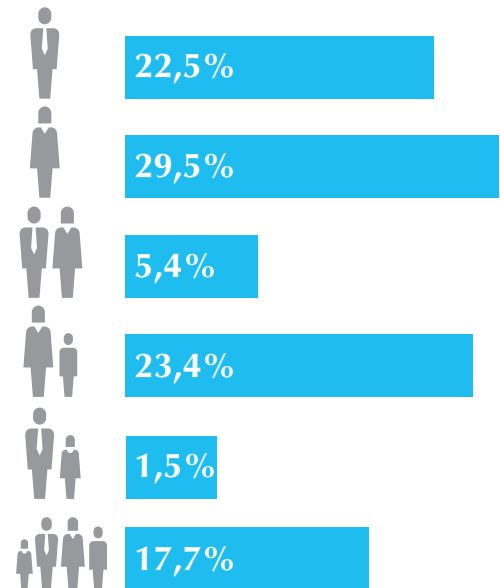
plus de **24,5%** des allocataires varois.



# +4,8%

**De nouveaux allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité en 2018.

Composition familiale des foyers :



En 2018, la Caf du Var a versé

# plus de 90 785 059 €

au titre de la prime d'activité.  
(Chiffre au 31 décembre 2018)



Soit environ

# 165 €

de revenu moyen par foyer.

## FACILITER LE RECOURS PAR UN ACCÈS SIMPLIFIÉ

✓ L'accès à un **simulateur** en ligne



✓ Toutes les **démarches** se font **en ligne**



plus de **74 637** simulations en 2018

**88%** des demandes réalisées en ligne en 2018.

✓ Une **déclaration trimestrielle** de ressources **simplifiée**, dématérialisée et réalisable sur « smartphone » avec l'appli mobile **Caf-mon compte**.



près de **31%** des déclarations trimestrielles ont été faites via l'offre mobile en 2018.

# LA REVALORISATION DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

## à compter du 1er janvier 2019



Le gouvernement a annoncé des mesures exceptionnelles d'augmentation du montant et du nombre de bénéficiaires de la Prime d'activité. Au total, près d'un million de personnes supplémentaires pourront en bénéficier.

Dès le mois de février, tous les bénéficiaires potentiels de la prime pourront bénéficier de l'augmentation de la prime d'activité.

La Caf du Var est au rendez-vous et est entièrement mobilisée pour mettre en œuvre ces nouvelles mesures.

L'ensemble des démarches s'effectue en ligne, de manière 100% dématérialisée. Aucune demande papier ni pièce justificative n'est nécessaire.

**Le simulateur et la demande de la Prime d'activité élargie sont disponibles, depuis le 1er janvier, sur le caf.fr.** Pour les usagers qui n'ont pas accès à Internet, des outils numériques en libre accès sont à leur disposition dans les accueils de la Caf du Var, ainsi que dans les locaux de nos partenaires relais (MSAP, ...) informés de ces nouvelles mesures.

Le paiement de la prime d'activité revalorisée s'effectuera à partir du 5 février 2019, pour les demandes arrivées avant le 25 janvier.

### Comment percevoir la nouvelle Prime d'activité ?

LES CHANGEMENTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

#### Vous percevez déjà la Prime d'activité ?



OUI



Je n'ai rien à faire



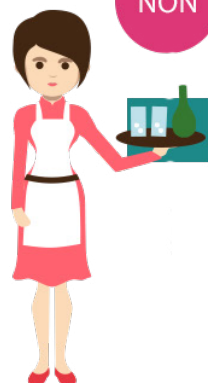
A partir du 25 janvier

Je consulte mon compte sur [caf.fr](http://caf.fr) ou l'application Caf Mon Compte pour connaître le nouveau montant de la Prime d'activité



5 février

Je perçois la nouvelle Prime d'activité sur mon compte bancaire



NON



A partir du 1<sup>er</sup> janvier

Je vérifie si j'ai droit à la Prime d'activité avec le simulateur disponible sur [caf.fr](http://caf.fr)



A partir du 1<sup>er</sup> janvier

Si les conditions d'attribution sont remplies, je fais ma demande de Prime d'activité sur [caf.fr](http://caf.fr), avant le 25 janvier



5 février

Je perçois la nouvelle Prime d'activité sur mon compte bancaire

#### PREMIER BILAN 2019 - chiffres au 16/01/2019

6 325

simulations effectuées, positives ou négatives, entre le 1er et le 3 janvier.

plus de 5 458

demandes de Prime d'activité réalisées depuis le 1er janvier (contre 2 387 demandes pour toute l'année 2018).

96,5%

de demandes dématérialisées.

#### Des mesures spécifiques :

- ▶ un espace dédié supplémentaire mis en place à l'accueil de Toulon La Rode.
- ▶ des renforts sur la ligne du public.
- ▶ des heures supplémentaires organisées.

100%

des demandes arrivées il y a plus de 15 jours, sont traitées en vue d'un paiement le 5 février.

près de 86%

des demandes arrivées depuis le 1er janvier, sont traitées.